

L'écho du CART #1

Le réseau d'accueil constitué avec votre soutien dans le Trièves l'automne dernier fonctionne depuis maintenant quatre mois. A ce jour, l'ADA a orienté vers nous douze demandeurs d'asile qui étaient sans abri à Grenoble. Certains sont déjà repartis et d'autres sont restés.

Petit tour d'horizon

Léa, jeune femme congolaise, a séjourné à Mens en décembre puis a trouvé une place en foyer à Grenoble. Elle remonte régulièrement à Mens. Un parrainage républicain est organisé à la mairie de Grenoble le 23 mars et sa marraine sera « une » membre du réseau.

Après **Jaël**, autre jeune congolaise qui est restée une dizaine de jours à Mens, nous avons accueilli, mi-décembre, **Ptichou** et **Djo**, également réfugiés de RDC (République Démocratique du Congo). Ptichou est reparti pour le CADA de Grenoble et Djo est resté. Il vit à Mens depuis maintenant trois mois. Certains d'entre vous l'ont invité à leur table ou lui ont fourni des victuailles, peut-être d'autres l'ont-ils rencontré à la messe du dimanche matin ou aux soirées rugby du Café des Sports.

En décembre également, **Déo**, jeune congolais, est arrivé à Roissard où il a séjourné 6 semaines. Il a ensuite obtenu une place au CADA de Grenoble.

Sont également passés rapidement, à Mens, **Hermann**, congolais, qui a obtenu une place au CADA de Cluses mais qui reste en contact régulier avec ses hébergeurs ainsi qu'avec les Triévois avec lesquels il a sympathisé pendant son séjour, et **Salal**, pakistanais du Baloutchistan qui est resté 10 jours. Il a souhaité retourner à Grenoble pour continuer à être en lien avec ses compatriotes réfugiés à Grenoble et avec Amnesty International qui se bat à leurs côtés contre les atrocités commises envers le peuple baloutche.

A Monestier-de-Clermont depuis le mois de Janvier, une jeune femme, **Guynelle** et un jeune homme, **Fidèle**, originaires de RDC, sont accueillis et entourés par un groupe d'habitants qui renforcent le réseau de ce côté-là de l'Ébron. **Pour continuer de rassembler et fédérer les habitants du Vercors « Nord », une réunion publique aura lieu à Monestier-de-Clermont le 29 avril prochain.**

A Chichilienne, en février, sont arrivées **Mariglana** et sa fille **Uerda**, de nationalité albanaise. Le maire de Chichilienne, après avoir organisé une réception de bienvenue, continue de s'impliquer personnellement pour faciliter les conditions d'accueil de ces deux jeunes femmes. Uerda, vient de faire sa rentrée au collège de Mens, en classe de 4^{ème} où elle a été très bien accueillie par les élèves du Collège. Elles viennent d'être déboutées de leur première demande à l'OFPRA, elles sont donc en procédure de recours.



Enfin, le dernier arrivé – à l'heure où nous rédigeons ce petit bilan – est **Papy**, jeune homme congolais ... de 33 ans, hébergé à Mens, qui fait profiter sa famille d'accueil des saveurs de la cuisine africaine.

La prise de conscience du drame humanitaire qui se déroule dans le monde et aux portes de l'Europe progresse.

À notre échelon, nous nous réjouissons du mouvement de sympathie qui entoure le réseau et les demandeurs d'asile qui passent par le Trièves. Après Mens, Roissard, Monestier de Clermont et Chichilianne, des habitants de Lalley s'organisent pour accueillir à leur tour. Certains élus très actifs commencent à se mobiliser pour organiser de nouveaux accueils dans d'autres communes du Trièves, nous vous donnerons des nouvelles dans le prochain numéro de « l'écho du Cart »

Nous remercions tous ceux et celles qui participent à l'organisation de ces accueils et en particulier nos hébergeurs :

Jeremy et Gayle Light

Titus et Eléonore Chenavier

Gilles et Pascaline Pechoux

Lucette et Michel Ribet

Cécile et Vincent Tonnelier

André et Martine Leenhardt

Jérémy Bricka

Jack Poupel

Sébastien Raul et Aurélie Poinas

Thierry et Cécile Schoebel

François et Carmen Sroczyński

Gaëtan Boyer et Julie Goux

Jacqueline Tantet

Marc et Laure Dutaut

C'est quoi « accueillir » un demandeur d'asile :

- Trouver des hébergeurs, qui peuvent accueillir au moins 15 jours d'affilée
- Assurer la collecte de nourriture et de produits courants et de toilette
- Les accompagner au collectif d'entraide pour les vêtements
- Organiser des A/R réguliers à Grenoble pour les démarches administratives Leur faire découvrir le réseau social et associatif (ex. Djo participe à la Batucada et Papy va commencer à chanter dans la chorale dirigée par Lia, Fidèle participe au collectif d'entraide en tant que bénévole)
- Les inviter à sa table de temps à autre

Comment fonctionne le CART

En septembre une coordination de 20 personnes, essentiellement mensoises, s'est portée volontaire pour jeter les bases de l'organisation de l'accueil. Puis elle a recensé tous les concours possibles proposés par les 150 personnes qui avaient répondu présent lors des 2 réunions publiques de septembre et de novembre. Les premiers réfugiés sont arrivés à Mens puis au fur et à mesure des habitants d'autres villages se sont regroupés et organisent localement l'entourage du ou des demandeurs d'asile accueillis.

La coordination du réseau continue de se réunir plusieurs fois par mois pour évaluer le dispositif, pointer les problèmes généraux et surtout continuer de réfléchir à la suite de la démarche. Les hébergements « glissants » tels que nous les organisons auront leur limite et il nous faut trouver des solutions pérennes notamment pour ceux qui vont obtenir le statut de réfugiés et décider de rester dans le Trièves.

Le CART n'est pas une association. C'est un réseau, fondé sur une démarche collective, où chacun amène ce qu'il peut. A cet effet, la coordination est ouverte à quiconque souhaite y apporter son aide. Si vous souhaitez être informés de ses dates de réunions, faites-vous connaître en nous écrivant ou dites-le à un membre de la coordination que vous connaissez déjà.

Les sigles

ADA – Accueil des Demandeurs d'Asile. Essentiellement composée de bénévoles, cette association grenobloise accompagne les personnes dans leurs démarches administratives et la préparation de leur dossier de demande d'asile.

CADA -Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile. Les demandeurs d'asile – dès lors qu'une place leur est proposée, doivent l'accepter sauf à remettre en cause l'instruction de leur dossier de demandeur d'asile.

OFBRA - Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. Si la demande d'asile est rejetée par l'Ofpra, le demandeur peut former un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Durant l'examen de son recours, il est autorisé à demeurer en France. En cas de rejet de son recours, il peut déposer un pourvoi en cassation auprès du Conseil d'État.

Les ressources

Un demandeur d'asile perçoit l'ATA - Allocation Temporaire d'Attente - versée par l'OFII - Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Elle est de 11 € par jour et ne suffit pas à subvenir à tous les besoins quotidiens.

La collecte de dons en nature pour remplir les frigos et de dons en espèces pour les factures d'électricité des hébergeurs et les transports reste indispensable.

Des lieux de dépôt de marchandises ou de tirelires sont mis en place dans les villages :

- *Au Petit Marché et au Café des Sports à Mens*
- *Le lieu pour Monestier reste à définir, nous vous en informons très rapidement*



Pour nous contacter, outre la boîte mail trievessansfrontieres@gmail.com, voici quelques numéros de téléphone de la coordination :

Ariane Kalouaz : 09 51 67 76 42 ou 06 11 79 57 23

Nadine Barbançon : 06 22 40 03 72

Marie Archambault : 04 76 34 05 38

Cathy Morel: 06 81 60 12 57

Et deux liens pour celles et ceux qui souhaitent en savoir davantage sur ce parcours du combattant

Film 1 - Le parcours géographique du demandeur d'asile : <https://www.youtube.com/watch?v=rLZ48Op3G1A>

Film 2 - Le parcours administratif : <https://www.youtube.com/watch?v=i3lmxwGIWW8>